LE COURRIER DE L'OUEST

VOLUME V. EDMONTON, JEUDI 1 SEPTEMBRE 1910. NUMERO 48

L'EXPOSITION D'EDMONTON REMPORTE UN GRAND SUCCES.

L'exposition a fermé ses portes depuis samedi dernier et il est facile, dès à présent, avec le recul de quelques jours, de juger impartialement des résultats obtenus.

Ce fut un succès immense, un succès tel que, de leur aveu même, les membres du comité de l'Association n'avaient jamais osé l'espérer.

La température maussade, qui avait contraint de remettre au lendemain la journée d'ouverture, se montra beaucoup plus favorable durant la dernière partie de la semaine; la journée de début surtout, mercredi, bénéficia d'une véritable température estivale, chaude et ensoleillée à point. Aussi les visiteurs obtinrent-ils facilement le record du nombre ce jour-là.

Nous avons dit déjà les efforts louables des directeurs pour créer un parc permanent d'exposition dans l'est de la ville et les résultats merveilleux obtenus; il nous reste après en avoir décrit le cadre, à rendre compte à nos lecteurs de ce que fut l'exposition de 1910, la première, serions-nous tenté de dire, d'une nouvelle série.

LA JOURNEE D'OUVERTURE

Du soleil après une pluie persistante de deux jours, l'assurance donnée que le programme des courses serait rempli à la lettre et la perspective d'une journée charmante de distraction: il n'en fallait pas davantage pour décider 20,000 personnes à assaillir les trains, qui les tramways pour se rendre mercredi au parc de l'exposition.

Et il en fut ainsi.

Sinon très populeuses encore lorsque le Lieutenant-Gouverneur procéda avec le cérémonial accoutumé à l'ouverture officielle de l'exposition, les tribunes vastes et spacieuses se remplirent rapidement et, dès la deuxième course, 6000 personnes confortablement installées s'apprêtaient à suivre avec intérêt les évolutions de leurs chevaux favoris autour de l'excellente piste ou à admirer l'agilité des acrobates chargés de les divertir entre les différentes courses.

Avant l'ouverture officielle avait lieu au "dining hall" de l'Association le déjeuner directorial auquel étaient conviées plusieurs personnalités en vue ainsi que les rédacteurs de journaux d'Edmonton. Nous avons remarqué notamment: S. E. le Lieutenant-gouverneur, l'hon. L. A. Sifton, l'hon. Duncan Marshall, le président de l'Association, M. Campbell, le maire Lee, etc.

Menu excellent, service parfait, discours brefs et bien sentis, ce début de fête obtint le plus grand succès et sembla du meilleur augure à tous les convives.

LES COURSES.

Les quatre journées, que dure l'exposition, reproduisant sans de grandes variantes le même programme de distractions nous n'entreprendrons point une description détaillée de chaque jour.

Qu'il nous suffise de dire que les courses furent, de l'avis des amateurs les plus difficiles à satisfaire, l'une des manifestations sportives les plus intéressantes de tout l'Ouest.

Le nombre des partants pour chaque course était toujours des plus satisfaisants; la piste, un peu lourde le premier jour, fut promptement mise en parfait état par une équipe d'hommes travaillant incessamment.

Cet excellence du terrain a permis d'abaisser le record du temps pour le mille à 2m 15s.

Aucun accident grave ne se produisit.

Dans l'intervalle des courses, tout un programme d'acrobatie, d'équilibrisme ,etc. était rempli par d'excellents artistes qui obtinrent de nombreux applaudissements.

Nous signalerons particulièrement l'adacieux cycliste plongeant dans un bassin de quelques pieds carrés du haut d'un plan incliné s'élevant à 80 pieds dans les airs.

LES EXPOSANTS.

Les exposants étaient plus nombreux que jamais.

Sous le rapport des animaux l'exposition aura été un succès considérable.

De l'avis des milliers de personnes qui ont défilé dans les étables et les écuries si parfaitement installées, jamais encore dans l'histoire d'Edmonton, on n'avait vu un tel nombre d'animaux exposés; et la qualité ne le cédait en rien à la quantité.

Chevaux, vaches, porcs, moutons ,témoignaient éloquemment de l'avenir d'Alberta comme province d'élevage.

Le pavillon consacré aux volailles contenait également de superbes spécimens tout à fait à l'honneur de nos aviculteurs de plus en plus nombreux.

L'exposition de produits agricoles, laitiers et industriels, était à la hauteur du reste. La collection de fleurs et de légumes poussés dans les jardins d'Alberta fut un sujet de surprise agréable pour beaucoup de visiteurs, dont l'optimisme n'était jamais allé jusqu'à supposer que l'on put cultiver avec un tel succès en plein air d'aussi belles fleurs et d'aussi délicats légumes.

La collection de fruits exposés par le gouvernement de la Colombie Britannique fut très admirée par les amateurs de fruits savoureux.

L'exposition des produits de nos industries locales et provinciales, aménagée sous les tribunes, était tout particulièrement intéressante.

Nous citerons notamment le compartiment réservé aux produits de la jeune et prospère tannerie de Camrose, Alta.

Cette exposition industrielle placée sous la direction de M. Long, l'actif directeur-gérant, est certainement celle qui a attiré le plus de visiteurs et cela à juste titre.

Nous avons pu admirer, et des milliers de personnes avec nous, la collection la plus parfaite qui soit de "robes" au poil fin et lustré, ayant la souplesse du drap, et de cuirs pour harnais, tannés supérieurement au dire de tous les connaisseurs.

Quelques échantillons de harnais manufacturés avec du cuir provenant de la tannerie de Camrose prouvent d'une façon convaincante la qualité supérieure des produits et leur parfaite adaptation à la confection de harnais.

La tannerie de Camrose, dont nous nous proposons de reparler prochainement à nos lecteurs, est fondée depuis un an et demi environ. C'est certainement l'une des industries de la province devant lesquelles s'ouvre le plus brillant avenir.

Le président de la Cie est M. Adams, de Camrose, et le directeur-gérant, M. Long.

QUELQUES CHIFFRES

Quelques chiffres feront mieux saisir que toute les descriptions quel fut le succès remporté par nos quatre journées d'exposition.

C'est ainsi que le nombre total des visiteurs s'élève à 39,000. La recette brute s'élève à $22,000, se décomposant comme suit: entrées $7,500; Tribunes $6,500, droit versé par le cirque $1000; droits divers perçus sur les autres établissements, $5,000.

Ces chiffres établissent autant de records dans l'histoire de nos expositions et les directeurs ont très légitimement le droit de se féliciter des résultats obtenus.

Des 45,000 personnes, en comptant les entrées de faveur, qui ont rendu visite au parc de l'exposition durant la semaine dernière, 20,800 ont été transportées par les Cies de chemins de fer et le surplus par les tramways.

Le G.T.P. a vendu à lui seul 11,900 billets d'aller-retour et le C.N.R. 8,900. Le revenu total pour les deux Compagnies a été de $3,200.

Les tramways ont fait un recette de $2,500 durant le même temps. Ces chiffres ont bien leur éloquence.

La température pluvieuse, qui a failli faire échouer complètement les longs efforts des directeurs, et la fraicheur des soirées à cette époque de l'année a remis d'actualité la question de savoir si la date actuelle est bien propice à notre exposition.

Beaucoup de personnes se déclarent ouvertement en faveur de la reprise de l'ancienne date ,au début de juillet. Il ne serait pas impossible que ce rétablissement de date ne soit un fait accompli dès l'an prochain.

Le président de l'Association, M. Campbell a déclaré que l'extraordinaire affluence des exposants rendait urgent de doubler le nombre des étables et des pavillons dès l'an prochain.

M. Campbell nous a également affirmé que les travaux allaient être menés avec un grande activité dans le nouveau parc afin que le succès obtenu cette année soit encore augmenté l'an prochain par une organisation plus parfaite.

L'objectif du Comité de l'Exposition est que celle-ci se classe définitivement au premier rang des expositions canadiennes.

Nous avons dans MM. Campbell, Irving et Harrison, ainsi que dans les directeurs, des hommes capables de mener la tâche à bien.

Le beau succès de cette année leur est un encouragement précieux à s'efforcer d'en obtenir un plus considérable encore l'an prochain.

Tous les citoyens d'Edmonton peuvent s'applaudir avec eux des résultats obtenus.

L'EXPEDITION DE LA RIVIERE SHELL

Fin de la réponse de M. l'Abbé Bérubé au directeur de l'Union de Woonsocket

Le chemin de fer C. N. R., de Shelbrook à Big River ou Crooked lake, la traverse dans toute sa longueur. Aux environs, la Big River Lumber Co. emploie 500 hommes en été et 1500 en hiver, la Prince Albert Lumber Co., emploie 800 hommes en été, et 2000 en hiver, la Sturgeon Lumber Co., emploi 400 hommes en été et 1000 en hiver, plusieurs autres compagnies ou autres particuliers, donnent aussi de l'emploi à plusieurs centaines d'hommes l'hiver comme l'été. De plus les contracteurs de chemins de fer pour le compte du C.N.R., du G.T.P. emploient tous les hommes qui se présentent et en font venir des autres pays. Les gages sont actuellement de $40.00 par mois pension comprise ou de $2.50 à $5.00 par jour sans pension.

Maintenant, fait regrettable il arriva ceci: Un petit nombre de têtes chaudes qui ne sont pas même rendus sur le terrain, quelques autres qui n'ont pas les connaissances voulues, pour juger sainement des conditions du sol et du climat, et d'autres qui n'ont pas eu le courage de supporter les fatigues du début, agissant sous l'influence de tous ceux qui pour une raison ou pour une autre désiraient faire échouer notre entreprise, sont retournés et ont raconté des histoires abracadabrantes, tel le correspondant de L'Avenir National," et les souffleurs de l'"Union," et de quelques autres feuilles.

La vérité vraie est ceci: Ceux qui ont eu le bon esprit d'attendre quelques semaines, sont aujourd'hui, fort contents. Plusieurs ont pris ces terres tant décriées de la Rivière Shell, dites rocailleuses, (or il n'y a pas dans toute la région une charge de roches), d'autres se sont fixés de préférence dans d'autres districts. Aujourd'hui les expéditionnaires d'avril dernier se divisent comme suit: 200 familles à Morinbourg à 18 à 20 milles au Nord de Prince Albert; 75 à 60 familles sur la rivière Carotte, à 25 à 30 milles au Nord-Est de Tysdale; 100 familles à Hutt Lake, et la balance à Shell River. On a publié chez vous que sept familles seulement sont restées là, jugez du bien fondé de cette affirmation par les faits suivants:

Le gouvernement canadien vient d'établir deux Bureaux de Poste dans la région, l'un "Boutin" au coin du 51-52 entre les rangs 8 et 7, et l'autre "Ormaux" sur la Section 28-52, 7 W of 3d Est-il croyable que deux bureaux au coût de $600.00 par an aient été établis pour sept familles seulement. Le Rév. Alp Perron, Ptre. du diocèse d'Ogsdensburg, un autre rapatrié qui est monté avec nous, le 14 avril dernier, n'a pas quitté la colonie un seul instant. Il est maintenant établi sur la dite Section 28 ,et une petite église est en construction.

Ces colons sont absolument contents. Que l'on écrive à MM. Langlois, père et fils, Lemay, Savard, Jean, Tremblay, Hervé, trois frères et leur père, Morin, il y en a six, Bouchard, Richard, Thibeault, Durette, Pelletier, Lecouffre, etc., etc., et tous seront heureux de l'attester.

M. Oscar Parent qui a dû retourner à Biddeford, pour affaires urgentes a déclaré dans la "Justice," QU'IL était fort satisfait de son voyage et qu'il se propose de retourner à l'automne se fixer définitivement sur le lot que je lui ai retenu. La semaine dernière quatre familles qui s'étaient laissées entraîner par les criards, sont revenues de Boston et se sont établis sur les townships 52-7-W3d.

M. l'Arpenteur R. H. Montgomery, que le gouvernement canadien a, à ma demande, chargé de faire la division des lots, et qui passe tout l'été sur les lieux avec une forte équipe, m'écrivait en date du 24 juil.: I drove up to 52-7 last Saturday, and had dinner with Pastor Perron. I was surprised to see what a change has taken place in that township, in the short time the colony has been there. They expected I heard that you would be paying them a visit soon." Ayant divisé ce canton 52 en avril, il s'en était éloigné pour arpenter les autres townships. Dans l'intervalle, vous voyez ce qu'il constate.

Un autre colon, M. Dupont, de Manchester, a fait un rapport non moins favorable. Seulement, le brave homme n'a pu se défendre de l'une des histoires que l'on fait circuler sur mon compte à Prince Albert, aussi bien que chez vous, à savoir, que j'aurais été trompé par le Gouvernement Canadien qui m'aurait depuis enlevé ma situation *d'agent d'immigration*. Il n'en est rien . Je continue ma mission que d'ailleurs je ne tiens pas du gouvernement. M. J. Bruce Walker, Commissaire d'immigration à Winnipeg, m'écrivait en date du 4 août, 1910: I beg to acknowledge receipt of your report for the month of July and desire to say that the contents of same has been noted with entire satisfaction."

Pour montrer ce que pensent de mon travail les nombreux colons que j'ai fait venir ici depuis trois ans, qu'il me soit permis de citer la note suivante parue dans le "Courrier de l'Ouest," le 8 avril dernier: "Vonda, Sask., 5 avril, 1910.—Monsieur l'abbé Bérubé est arrivé ici avant hier, avec cent vingt colons, (c'était mon premier contingent de l'année, venant de Québec et des Etats de l'est.) M. l'abbé Bérubé fut reçu à la gare par plus de cinq cents citoyens, et conduit à l'hôtel de ville. La police à cheval et la fanfare de Vonda, aidée de celle de Leofield, faisaient partie du cortège. M. le docteur Doiron lut une adresse de bienvenue à M. l'abbé Bérubé, et aux nouveaux colons. La réponse du Curé fut spirituelle et émue. Le maire Graham et M. Gouthier, vieux colon, adressèrent la parole.

Il est vrai qu'un critique "charitable" qui n'avait pas visité Vonda depuis sa fondation il y a quatre ans, a prétendu qu'il n'y avait dans Vonda ni police à cheval, ni fanfare, ni hôtel de ville. Qu'on y vienne voir. Ceci montre que les colons venus d'un peu partout, sur mes avis, en Saskatchewan ne sont pas trop mécontents de leur sort, et n'ont pas honte de le dire. Les Messieurs Parent et Cyr, de Biddeford, Levesque et Gauvin, de Léwiston, qui assistaient à la démonstration peuvent attester les sentiments des colons envers leur conducteur.

Le résultat de l'expédition d'avril 1910, est donc celui-ci: Colonie fondée à la Rivière Shell, paroisse avec curé résidant, le Rév. M. Perron. Colonie et paroisse à Morinbourg, avec curé résidant, Rév. Louison. Colonie de la Rivière Carotte qui aura bientôt son curé ou missionnaire. Qu'en pensez-vous? Ce n'est pas trop mal après tout. Le seul point regrettable c'est que les ennemis et les envieux ont réussi à partager le groupe en quatre colonies au lieu d'une seule et plusieurs braves ouvriers qui, entraînés par les braillards, sont retournés peiner dans leurs "Shops," tandis que leurs compagnons sont sur le chemin de l'indépendance et de la fortune. Voilà.

Aussitôt que le temps me le permettra, je retournerai faire visite à mes bienveillants auditeurs de l'hiver dernier, et, si vous ne vous y refusez pas, nous aurons alors une explication complète.

A. P. BERUBE, P.P.

DE RETOUR DE LA RIVIERE LA PAIX.

Les invités de M. J. K. Cornwall reviennent du nord absolument enthousiasmés.

Après avoir parcouru 2100 milles dans leurs pérégrinations à travers le bassin de la rivière La Paix, les journalistes et agronomes distingués qui partaient il y a quelques semaines, les hôtes de M. Cornwall ,sont de retour à Edmonton.

Il n'est point exagéré de dire que les excursionnistes reviennent absolument enthousiasmés sur l'avenir des régions du nord d'Edmonton.

Quelques voyageurs ont fait part de leurs impressions en des termes qui ne laissent aucun doute à ce sujet.

L'autorité des excursionnistes prête une grande valeur à leurs déclarations.

Le prof. Pettit, de l'Université des Illinois, déclare que la vallée de la rivière La Paix est égale en étendue à quatre des plus grands Etats de l'Union. "Il y a place pour 10,000,000 de personnes. Le sol est un des plus productifs du monde."

Le prof. Miller, naturaliste de Milwaukee est non moins affirmatif; il déclare que la vallée de la rivière La Paix a les proportions d'un pays et que l'on pourrait parler de ses ressources pendant des heures sans épuiser le sujet. "Il y a là de la terre non pas pour des centaines de milliers de personnes mais pour des millions."

A leur arrivée à Edmonton, les voyageurs ont été les hotes de la Chambre de Commerce qui leur a offert un banquet à l'hôtel King Edward.

A l'heure des discours les distingués voyageurs ont librement donné cours à leur foi et à leur enthousiasme en l'avenir d'une nouvelle province canadienne au nord de l'Alberta.

Tous ont affirmé leur intention d'entreprendre sans délai une campagne active de propagande en faveur du bassin de la rivière La Paix par des conférences et des article de revues.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL.

Le XXIe Congrès Eucharistique International, dont nous parlons à la quatrième page de ce numéro s'ouvrira la semaine prochaine à Montréal.

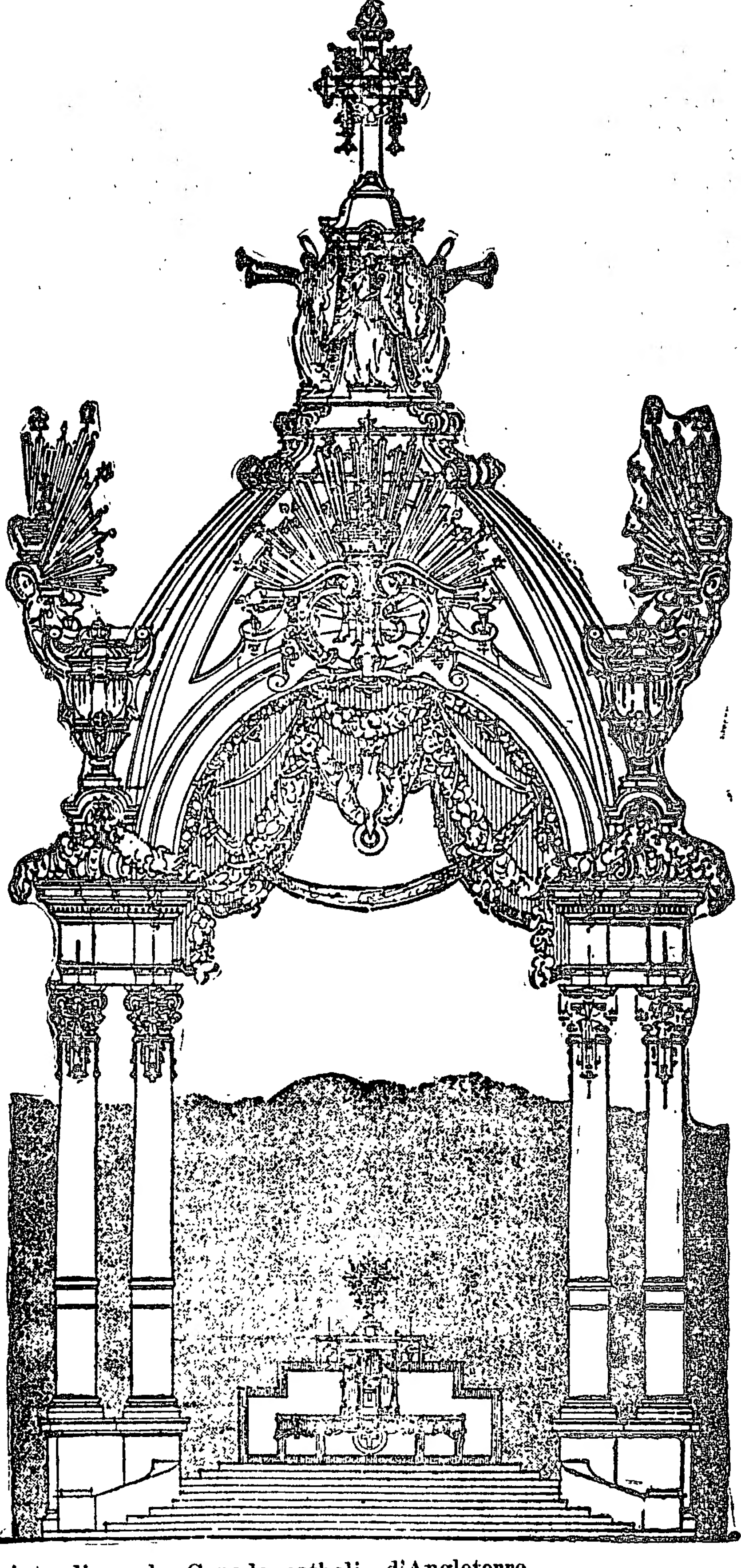
Les préparatifs les plus grands ont été faits pour que l'hommage rendu à Jésus-Hostie soit en tous points digne du Canada catholique. Déjà les visiteurs d'outremer qui sont arrivés à Montréal, expriment leur surprise de la beauté des décorations.

Le Légat de S.S. Pie X qui doit arriver demain à Québec, sera l'objet d'une réception royale.

Des centaines de milliers de fidèles accourus de tous les points du monde seront présents à Montréal pour assister aux belles fêtes qui se préparent.

Des visiteurs sont venus jusque du Yukon et de l'Afrique du Sud. La France sera représentée par un grand nombre de prêtres et de laïques éminents.

Au nombre des visiteurs anglais sera le Duc Henry de Norfolk, chef du parti catholique d'Angleterre.



Nous avons dit que les décorations qui transforment la ville de Montréal sont merveilleuses et font l'admiration de tous les étrangers. Nous sommes heureux de reproduire une vue de l'autel gigantes que édifié à la ferme Fletcher. Cet autel qui a coûté plus de $10,000 servira à la célébration de la messe solennelle en plein air à laquelle officiera S. E. le Cardinal Vanutelli, le vendredi 8 septembre prochain.

L'OUEST RECOLTERA 101, 236, 413 MINOTS DE BLE

Notre confrère, le "Free Press," de Winnipeg vient de publier son rapport annuel de la récolte des trois provinces de l'Ouest.

Le rapport pour cette année a été établi par douze rédacteurs spéciaux, qui, durant les trois dernières semaines, ont complètement parcouru les territoires en culture de l'Ouest canadien.

Ce rapport donne comme probables les chiffres suivants pour l'année présente:

Manitoba: Blé, 28,660,616 minots; avoine, 28,361,890 minots; orge, 657,520; lin 4,100,200 minots.

Saskatchewan: Blé, 65,250,000 minots; avoine, 65,090,000 minots; orge, 4,266,000 minots; lin, 3,537,000 minots.

Alberta: Blé de printemps, 5,370,012 minots; avoine, 16,849,200 minots; orge, 2,207,250 minots; lin, 91,950; blé d'hiver, 1,955,784 minots.

Total général: blé, 101,236,413 minots; avoine, 108,301,090 minots; orge, 7,130,770; lin, 7,729,150 minots.

La saison au Manitoba fut tout à fait exceptionnelle; la neige fut peu abondante l'hiver dernier, mars fut chaud, avril et mai froids et juin très sec. Ce concours de conditions atmosphériques fut loin d'être favorable à la culture, cependant la province du Manitoba aura une récolte que l'on peut considérer comme très forte en regard des conditions prévalant dans les autres pays.

Les régions du centre et du sud de la province, comprenant 2,440,488 acres ensemencées en blé donneront un rendement moyen de 10 minots à l'acre.

Les régions du nord et du nord-ouest consacrées à la culture de la même céréale produiront une moyenne de 14 minots à l'acre.

L'avoine donnera de 15 à 25 minots suivant les régions.

La Saskatchewan semble être une des provinces ayant le moins souffert de la sécheresse. Les dégâts importants se sont bornés aux régions du sud.

(A suivre page 6)

FEUILLETON DU "COURRIER DE L'OUEST"

La Maison de Burgau

No. 30

—Je voudrais examiner, réfléchir, murmura enfin Monique.

—Non, mylady, accordez-nous tout de suite l'honneur d'une réponse.

Ainsi il fallait qu'à l'instant elle protège son père par un mensonge en accusant son mari. Mais en quoi sa réponse nuirait-elle à Jean? Qu'est-ce qu'un oui ou un non changerait à son sort? en serait-il moins captif, moins infirme, plongé dans de moins épaisses ténèbres? allait-elle, par un scrupule coupable, accuser une fois de plus son père?

Il fallait mieux abuser du pouvoir que tout le monde avait sur Jean, mentir devant celui qui ne pouvait pas démasquer son mensonge, frapper celui qui était à terre, accabler l'homme qui ne pouvait pas se défendre ni rendre coup pour coup.

Elle regarda de nouveau Jean si terrassé, si vaincu, et n'ayant même pas conscience de sa défaite, aussi mort pour ceux qui l'aimaient que s'il était déjà relégué dans sa dernière demeure.

—Lady Monique, fit sir Bear.

Elle ne répondit pas.

—Mylady, dit M. Mornon, devons-nous chercher ailleurs?

—Non, ne cherchez pas! s'écria la jeune femme malgré elle.

—M. Mornon ne vous cache pas qu'il a des préventions dans un autre sens, dit sir Bear avec ennui.

—Ne cherchez pas ailleurs.

—Alors votre opinion est que lord de Burgau...

—Non, dit lentement Monique, j'affirme que cette lettre n'est pas de lord de Burgau; ce n'est point mon mari qui l'a écrite.

...Les visiteurs affluèrent à Blackhorn, il y eut jusqu'à une députation des tenanciers de lord Jean venus d'un des domaines les moins éloignés de Blackhorn. Bien qu'on les eût informés qu'ils ne dépendaient du nouveau lord que de nom, ils avaient voulu par cette démarche rendre hommage à leur jeune maître.

Sir Bear reçut cordialement ces bonnes gens, il leur parla, les hébergea, les provisions de miss Araminthe étant de force à supporter même un tel assaut, et, à la tombée de la nuit, il les renvoya bien restaurés et en apparence satisfaits.

Il les regarda, d'une fenêtre du château, descendre la côte de Blackhorn.

—Que font-ils donc, demanda M. Mornon, qui regardait aussi.

Les paysans, massés en un groupe compact dans la dernière cour, devant la grille, gesticulaient d'une façon orageuse, presque menaçante.

Au même instant, Basile accourait chercher son maître pour lui communiquer la singulière nouvelle. Les tenanciers, échauffés par le bon vin de sir Bear et la bonne chère dont on les avait régalés, se mutinaient et refusaient de sortir sans avoir vu le jeune lord.

—Le jeune lord! quel jeune lord! répéta sir Bear irritation. Nous n'avons pas encore de jeune lord à leur montrer, quoique bientôt, j'espère, lady Roselyne et Malcolm-Bear, mon fils... ajouta en se tournant vers M. Mornon le baronnet, à qui il tardait de voir assurer la branche aînée de sa dynastie par la naissance d'un petit-fils.

—C'est le leur qu'ils veulent, repartit Basile, lord Jean, leur lord à eux.

Sir Bear haussa les épaules.

—Allez les mettre à la porte, Basile... et dites-leur que s'ils ne vous écoutent pas, je descendrai les faire déguerpir.

—Ils ont la tête montée, répondit Basile, ils n'écouteront rien et ils seront ici avant que vous ne soyez descendu.

—C'est une petite émeute, dit en souriant M. Mornon. Louables sentiments... attachement patriarchal à leur maître... Pourquoi ne les contenteriez-vous pas?

—Vous savez mieux que moi combien c'est impossible.

—Puisque je suis là, profitez-en; j'approuve vos scrupules, mais j'autorise l'exception. Il faut en finir avec ces entêtés. Tenez, montrez-leur lord Jean de ce balcon. Ma présence vous couvre et le pauvre garçon serait bien empêché de s'enfuir s'il en avait envie, il m'a paru plus boiteux que jamais. Voudrait-il venir?

—Oh! il ne refuse jamais rien.

Basile porta la conciliante promesse aux rebelles qui attendirent d'un air résolu, tournés vers le point où, leur avait-on dit, le pauvre lord Jean allait paraître.

Jean se laissa amener sans résistance. Il entra dans le hall pour la première fois depuis... Pour la première fois depuis quand, sir Bear, qui avez sur cette date de si exactes données?

On le conduisit au balcon. Il ne vit ni entendit les paysans qui, de loin, l'acclamaient, il regarda la mer du côté où se découpait la baie de Burgau. Les paysans, soudain refroidis et dégrisés, contemplèrent en silence cette haute silhouette qui ne s'inclinait même pas vers eux. Puis, après quelques vivats peu nourris, ils s'éloignèrent en désordre.

Lord Jean se retourna vers l'intérieur de la pièce. Par une porte ouverte, on entrevoyait le parloir tout illuminé où circulaient les membres de la famille et quelques invités qui devaient passer la soirée au château.

Ce fut de ce côté que Jean se dirigea. On voulut lui faire comprendre qu'il se trompait de route, mais M. Mornon dit avec un mélange d'indifférence et de pitié.

—Laissez-le faire, il en sera vite fatigué.

Jean entra sans remarquer personne, sans même reconnaître Monique qui, surprise, venait audevant de lui dans la superbe toilette qu'on lui avait fait revêtir pour célébrer Noël, ainsi qu'il convenait, avec toute sa famille. La jeune femme avait une robe de velours améthyste pâle, un col Louis XIII de haute dentelle précieuse et elle portait au bras et au cou quelques-uns des plus beaux diamants et des célèbres améthystes héréditaires de Burgau-House. Il était indispensable que lady de Burgau fût mise selon son rang et la fortune de son mari.

Lady Monique ne devait faire qu'une apparition au parloir, mais, naturellement, la présence de son mari la retint.

On avait aussi habillé lord Jean avec recherche et il avait grand air dans sa longue redingote et son linge éblouissant. Il se trouva un instant debout au milieu de ses quatre cousins: Sa tête blonde, sa noble stature ressortait majestueusement au milieu de ces pelages fauves et de ces désinvoltures un peu sauvages.

—Eh bien! dit étourdiment Jessy, qui les examinait, vous revoilà cinq comme le jour où Harry et moi sommes revenus de la mission.

On fit asseoir Jean à la place d'honneur et sa femme demeura près de lui, inquiète, toujours attentive. Il n'éprouvait nul étonnement de se voir dans une pièce inconnue, les lumières ne l'éblouissaient point, pas plus que le voisinage de ces femmes en grande toilette; il ne voyait ni les unes ni les autres. Et Monique se dit combien était insensé l'espoir, le doute qui avait traversé son esprit en une éphémère clarté, puisqu'au milieu de cette réunion où il aurait rencontré des amis, des alliés, il restait dans sa prostration habituelle.

Jessica, en belle robe de mousseline blanche (une jeune Anglaise se considère toujours des fiançailles fêtées à Noël comme une magnifique occasion d'arborer quelques arpents de mousseline. Jessica accueillait d'un air détaché les félicitations de ses amies et les attentions dont l'entourait Amos, à la fois tout frétillant et tout confit.

La jubilation exubérante d'Amos était si flatteuse pour Blackhorn en général et pour Jessy en particulier, qu'on se savait mauvais gré d'avoir envie de lui donner des coups de poing sur son nez classique.

Amos s'était enjolivé d'une éclatante paire de gants rose-crevette dans lesquels ses mains informes paraissaient dix fois plus grosses et plus crochues. En sorte que le doux Amos n'était plus qu'une paire de mains agrippantes et que ses yeux d'azur, ses blonds cheveux et toute sa personne devenaient les accessoires de ces mains prépondérantes.

Miles Clenman formaient une cour à la fiancée et rivalisaient de mousseline avec elle. Mais la véritable héroïne de la fête était lady Roselyne, belle comme un rêve d'innocence et de beauté, chargée de bijoux comme une petite idole, avec ses yeux pleins de douceur et de feu, sa taille menue, finement élancée. Elle aurait éclairé toute la salle à défaut des candélabres. En la voyant passer souriante et légère dans le parloir qu'elle remplissait de sa beauté, Monique pensa que ses traits lui étaient familiers, qu'elle avait vu Roselyne avant que celle-ci fût la femme de Malcolm. A un moment où Roselyne regardait Jean d'un air affligé, cette obsession d'une ressemblance saisit si fortement Monique qu'elle crut tenir cette fois la clef de l'énigme. Mais Rosey riait déjà et Monique sentit fuir de nouveau son idée confuse.

(A suivre.)



CHRONIQUE.

Il pleut....

Vous croyez que toutes les tombées de pluie se ressemblent? Je le croyais aussi, il y a moins de cinq minutes. Au grand dépit de ma paresse qui se voyait déjà exempte de copie il me faut reconnaître que jamais la pluie ne tombe avec la même grâce morose, le même chant monotone et, qu'hélas! une chronique écrite en mai, et non envoyée, ne saurait dire toute la tristesse qui bruine sur les choses par un après-midi d'août finissant.

Il y a des pluies gaies, qu'on aime voir tomber, le front collé aux vitres ,dont le "floc" fait rire sans qu'on sache exactement pourquoi Des pluies bienheureuses ne vous mettant pas de mauvaise humeur, alors même qu'elles vous surprennent en pleine rue, en pleine campagne et sans parapluie. A ces ondées-là on pardonne la sortie manquée ou les jupes mouillées si désagréables pourtant aux chevilles qu'elles claquent. Elles on l'heureux sort des amis auxquels nous permettons ces petites persécutions qui nous irritent de la part d'autres.

Il y a des pluies lentes, grises, qui paraissent devoir glisser toujours grises, lentes. Des pluies annihilantes dont le voile d'impalpable mousseline étreint l'âme d'une angoisse.

Il y a les ardentes pluies d'orage qui tombent en grosses larmes ...une, deux, trois....et qu'un rayon de soleil anime en fontaine lumineuse. Les pluies qui chantent, qui pleurent, qui se lamentent. Les pluies qui tambourinent sur la toile de tente et font battre en cadence le sang dans les artères.

Il en est des tombées de larmes comme des tombées de pluies, les unes sont douces, les autres amères ,et celles que la paupière retient fièrement, le coeur ne les compte pas moins... une, deux. trois....

MAGALI.

PETIT COURRIER

Jeannine. — Je vous retrouve avec plaisir et ce retard d'une semaine ne saurait vous excuser d'accuser mon souvenir. L'été s'enfuit. Il faut nous consoler en songeant aux seules douceurs de la saison qui vient. La lampe c'est encore un petit soleil, celui de la famille, et pour les bonnes soirées que donne l'hiver, j'oublie presque la froidure de ses journées.

Mais c'est tout un programme que vous déroulez là. Y serez-vous fidèle? Amitiés.

M. D. des R. — La poste, je l'espère, n'aggravera pas le différend par une nouvelle infidélité. J'insère ce mot, ici, afin qu'aucun autre malentendu ne se glisse.

Chapeau blanc. — Merci pour le mot aimable. Vous avez une exquise façon de rendre la tâche moins ingrate. Croyez bien que l'on vous est infiniment reconnaissante. Cette "Gadelle rouge" fait ma joie et mon tourment avec ses énigmes. Je suis persuadée que nous ne nous sommes jamais rencontrées et cependant elle donne des détails... Assurez la que je finirai par découvrir d'où vient l'indiscrétion. Gare alors pour qui je soupçonne.

Que cette menace ne vous mette pas en peine et demeurez l'amie charmante que vous savez être.

Gertrude. — Lorsque vous vous taisez, vous devinez tout ce que je pressens. Par bonheur, cette fois, mes prévisions sont fausses et rien de pénible n'est venu compliquer votre vie si diversement occupée. Laissez-moi vous redire que votre courage souriant donne ce reflet, et, votre modestie dut-elle en rougir, je retourne à l'adresse qui convient, vos pages 3 et 4.

Notre amie est toujours heureuse lorsque, par l'intermédiaire du P.C., je lui donne de bonnes nouvelles de vous. A quand, maintenant?

Chanteclerc. — Pauvre Chanteclerc! je regrette beaucoup, mais il est impossible d'insérer vos vers. Ils sont en révolte complète contre les règles de la versification et la dédicace touchante ne peut, elle-même ,ajouter à leur valeur.

Je n'ose vous conseiller, d'essayer la prose ,je vous promets seulement de vous donner mon franc avis.

Ne soyez pas trop fâché contre moi et prouvez votre bon caractère en ne me gardant point rancune.

Simonette. —Vous frappez gentiment à notre porte. C'est tout un plaisir de vous ouvrir. Je ne sais si un concours de ce genre intéresserait. Je vous remercie néanmoins de m'avoir prouvé votre intérêt par cette suggestion.

Pourquoi seriez-vous triste? La vie est bonne, je vous assure, pour qui veut la comprendre.

Aimez-vous, frileuse, les vagues de froid en juillet? Comment pourrait-on vous aimer avec vos vingt ans et cette tristesse sans cause? A votre place, au lieu de me désespérer, je sais à quelle modification je travaillerais. Voulez-vous essayer?

M. G. Ryval. — Si je ne trouvais le temps d'accéder au désir aussi délicatement exprimé avant que ces lignes vous parviennent, il faudrait ne point perdre la bonne opinion et attendre charitablement.

Rose du Nord. — Le mot est parvenu à temps. Quelle mémoire vous possédez!

MAGALI.

Nouvelles régionales

UNE BELLE FETE A CANTAL, (Sask.)

Nous avons eu lundi dernier une fête comme nous n'en avions pas eu depuis longtemps. Le Rév. M. Ch. Poirier ,curé de notre paroisse, St. Raphaël ,avait fixé la première communion des enfants à la fête de l'Assomption de la Ste Vierge. Quoique cette année, ce fut pendant un temps d'ouvrage pressé pour notre population, puisque les moissons sont commencés partout, la paroisse a tenu à remplir la petite église de St Raphaël, pour l'heure fixée, 9.30 heures.

Les bonnes soeurs de St. Maurice, malgré la pluie et les 25 milles à faire en voiture, ont voulu prêter leur concours avec quelques-unes de leurs élèves en vacances pour rehausser l'éclat de la cérémonie toujours si impressionnante de la première communion. Et elles ont réussi à merveille avec ces belles voix d'enfants chantant de tout leur coeur et leur âme ces cantiques appropriés qu'on avait chantés pour eux un an ou deux auparavant.

Ce fut vraiment édifiant de voir arriver à l'église deux voitures venant de 25 milles et chargées de 8 et 5 personnes,ainsi qu'une autre conduite par M. le curé de St. Antoine, le Rév. A. M. Ferland, lui-même amenant six personnes à travers la prairie (15 milles) par un temps sombre et pluvieux.

M. l'abbé Gaire, curé de Wauchope, a dans son sermon, montré l'importance d'une bonne première communion et souvent l'influence qu'elle a sur toute une vie chrétienne; avec de touchantes paroles il rappela aussi aux auditeurs le jour de leur première communion et demanda si on avait bien conservé dans son coeur ces joies du grand jour.

Six enfants ont fait leur première communion et une dizaine d'autres ont fait le renouvellement. Après la messe eut lieu la consécration à la Ste Vierge, et le renouvellement des promesses du baptême.

A midi, les invités de St. Maurice, de St. Antoine et quelques amis de St. Raphaël, sous la conduite de leur curé respectif s'en furent à l'école du village où les attendait un dîner frugal mais qui n'a pas manqué d'être très gai et qui doit être l'emblême de ces agapes fraternelles des Catacombes. On y trouvait en effet des prêtres, des religieuses, des enfants et des parents. Enfin comme dans la chanson, sur le soir, chacun s'en fut chez soi emportant avec la fatigue du voyage beaucoup de consolations.



M. TOTZKE, DEPUTE, BLAME PAR LE CERCLE ST JEAN-BAPTISTE DE VONDA

A une assemblée du Cercle St. Jean Baptiste, de Vonda, tenue à l'école séparée, dimanche, le 24 juillet, étaient présents; MM. H. Gauvin, Prés.; J. H. Fournier, Vice-Prés.; Luc. Gagnon, Trésorier; P. Loiselle, A. Marleau et N. Porlier, membres du Comité Exécutif.

Il fut proposé par M. N. Beauchemin, secondé par G. A. LeRew, et unanimement résolu que:

Attendu qu'à un banquet, organisé par A. F. Totzke, M.P.P., et donné à l'Hôtel de Ville de Vonda, en l'honneur de l'Hon. W. Scott, lors de sa première visite àVonda, le 14 juillet, 1910, John Anderson Rae, ministre presbytérien, dans un discours prononcé en cette circonstance, s'est servi des paroles suivantes: Les écoles séparées peuvent être une nécessité, mais elles sont un malheur national; aucun argent public ne devrait être accordé pour leur support. Nous perpétuons les préjudices de race et de religion, et nous avons un exemple de cela ici même dans Vonda."

"Attendu, que les protestants dans le Bas-Canada, furent les premiers en Canada, à demander et à insister pour obtenir ce système d'écoles séparées,

"Attendu que par l'acte de l'A-B. N., 1867, tel système d'écoles séparées fut garanti à la minorité dans la prov. de Québec et d'Ontario. aussi bien que dans tout autre alors en existence, ou qui plus tard pourrait être admise dans l'Union, et dans lesquelles provinces, un système d'écoles séparées était trouvé "By-law" lors de son admission dans le Dominion du Canada,

Attendu que par l'acte de la Saskatchewan, 1905, un système d'écoles séparées est garanti à la minorité dans la dite province;

Attendu que le Gouvernement de la Saskatchewan, présidé par l'hon. W. Scott, a ,en autant que son devoir l'obligeait, rempli le dit engagement tel que contenu dans le dit acte de la Saskatchewan, 1905.

Attendu que les électeurs de M. Totzke sont dans la proportion d'au moins 75 p.c. de catholiques et que par conséquent ceux-ci avaient raison de croire que le député élu par eux saurait protéger et défendre leurs droits, si malicieusement attaqués;

Attendu que A. F. Totzke, député pour le District de Vonda, était présent à ce banquet;

Il est en conséquence résolu, que nous regrettons unanimement le silence de M. Totzke, notre député, en la dite occasion, lequel silence ne peut nous laisser espérer en une réelle protection de nos droits de la part de M. Totzke, si jamais ils étaient méprisés, à l'Assemblée Législative.

Que nous ressentons l'offense du Ministre presbytérien et le manque de notre député à défendre nos droits.

Qu'une copie de cette résolution soit envoyée à M. Totzke, John Anderon Rae, et à la presse pour publication.

Signé: Ths D. THIBEAULT, Secrétaire.

LA VIE DE LA SEMAINE.

L'adage dit que c'est du Nord que nous vient la lumière, mais presque chaque courrier nous apporte de Russie des exemples du plus noir obscurantisme.

Tantôt c'est en Pologne qu'on emprisonne les enfants qui osent parler la langue de leurs pères. Tantôt c'est la Finlande qu'on cherche à écraser définitivement en semblant lui permettre de se défendre. Il y a quelques mois, le parlement russe s'arrogeait entre autres droits celui d'établir les taxes de ce malheureux pays; en même temps, il décrétait bien que toute mesure, avant de lui être soumise, doit passer par le Sénat finlandais... mais les Sénateurs sont tous nommés par le Czar!

La semaine dernière, on arrêtait à Winnipeg Savva Fedorenko, un russe traqué depuis trois ans par la police de son pays, et dont la Russie réclame l'extradition comme meurtrier. Mais la "Ligue de Liberté" russe prend sa cause en main et prétend que l'accusation de meurtre est un mensonge; que Fedorenko est tout simplement un révolutionnaire qui a essayé d'organiser son parti et qui, sur le point d'être pris, a pu s'échapper de Russie grâce à un faux passeport que lui fournit la "Ligue de Liberté."

Et voici, qu'après que les persécutions s'y sont épuisées dans le sang, c'est un scandale d'abomination qui vient de se perpétrer dans la province de Chelm.

Les Uniats y sont une secte orthodoxe, mais qui reconnaît le Pape. On les a "convertis" en masse, comme Louis XIV convertissait les Huguenots par les dragonnades. On les a fusillés sur les marches de leurs églises qu'ils ne voulaient pas abandonner. On a envoyé des cosaques pour escorter les prêtres orthodoxes qu'on leur envoyait; et sur le refus de signer l'abjuration ,on infligeait aux hommes 50 coups de fouet à lanière tressée, 25 coups aux femmes et 10 coups aux enfants de moins de 15 ans; puis on poussait tous ces malheureux dans une rivière glacée: c'était le baptême. Alors la police faisait un rapport constatant que tout le village s'était "converti."

Maintenant les gens passent la frontière d'Autriche pour aller se marier. Les prêtres catholiques visitent le pays sous le déguisement de colporteurs, cachant des petite vases sacrés pour dire la messe, dans leurs paquets de dentelles ou de lacets. Et s'ils sont reconnus on les jette dans des forteresses d'où ils ne ressortent pas.

Enfin, dernièrement l'Eglise d'Olbo a été la scène d'épouvantables actes. Cette église avait été bâtie il y a 150 ans par le comte Subodolsky. Son corps et ceux des membres de sa famille reposaient dans la crypte.

Or, voici qu'un évêque orthodoxe, Eulogiuz, s'avise que cette église doit lui revenir. Il s'en empare; mais comme, d'après le rite orthodoxe, il ne doit pas y avoir de sépulture dans la partie de l'église où étaient inhumés les bienfaiteurs, on les exhuma.

Alors, les ouvriers, emportés par leur fanatisme, se livrèrent sur le cadavre embaumé de Subodolsky à de déconcertantes plaisanteries. Par exemple, l'appuyant contre une pile de bois, ils lui firent faire le signe de croix selon le rite orthodoxe.

Un petit-fils du comte, qui habite Paris, se hâtait d'accourir pour veiller à la translation des restes de son ancêtre. En entrant dans le cimetière, il trouve une demi-douzaine d'individus occupés à ces jeux. Il porte plainte et on l'envoie promener.

Après cela, est-il étonnant que ces peuples martyrisés, auxquels on arrache à la fois leur langue, leur religion et le nom même de leur patrie, viennent chercher ici, sur une terre étrangère, la justice et la liberté qu'on leur confisque chez eux?

SYLVUS.

Le bureau des Statistiques de New-York nous fournit des chiffres curieux sur la vie New-yorkaise.

C'est ainsi que toutes les 40 secondes un immigrant arrivé.

Toutes les 6 minutes un enfant naît. Toutes les 7 minutes on enterre quelqu'un.

Toutes les 13 minutes on célèbre un mariage.

Toutes les 42 minutes une nouvelle maison d'affaires se fonde.

Toutes les 48 minutes il se déclare un incendie.

Toutes les 51 minutes un nouvel édifice est terminé.

Toutes les heures et quart une personne est tuée par accident.

Toutes les 8 heures on signale un attentat meurtrier.

Toutes les 8 heures et demie un couple divorce.

Toutes les 10 heures quelqu'un se suicide.

Tous les 2 jours jours quelqu'un est assassiné.

C'est beau la statistique!...

LE COURRIER DE L'OUEST

Fondé en 1905 Hebdomadaire

Publié à Edmonton, Canada, par la Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Limitée. Bureaux et ateliers, 654 deuxième rue. Tel. 1675.

ABONNEMENTS:—Edmonton, livraison à domicile, $1.50 par an; Canada, $1.00 par an; Etats-Unis, $1.50; Europe, $2.00 L'abonnement est invariablement payable d'avance.

Toute irrégularité dans la réception du journal, doit être rapportée au bureau.

Les demandes de changement d'adresse doivent être accompagnées de la somme de cinq cents et de l'ancienne adresse. Adressez toute communication au: Courrier de l'Ouest, Tiroir 50, Edmonton, Canada.



JEUDI 1 SEPTEMBRE 1910.

LE CONGRES EUCHARISTIQUE DE MONTREAL

Avec le vingt et unième Congrès Eucharistique, la semaine prochaine se déroulera à Montréal l'une des manifestations religieuses les plus grandioses et les plus importantes des temps modernes.

Depuis plusieurs mois les habitants de Montréal, — nous dirons plus: la population catholique toute entière du Canada, — se préparent à la tenue de ce Congrès, et il n'est point présomptueux de dire que cette manifestation solennelle de piété envers Jésus-Hostie dépassera en splendeur toutes ses devancières.

Des milliers de visiteurs, parmi lesquels se trouvent des prélats distingués et des laïques éminents, sont accourus de tous les points du monde, au Canada.

Dans la décoration de leur ville les citoyens de Montréal ont réalisé des merveilles pour que l'hommage rendu au Dieu de l'Eucharistie soit en tous points digne,—sinon de Lui-même, la tâche est au-dessus des forces humaines—, digne tout au moins de la ferveur et de la piété qui accueilleront,sur la terre canadienne, les cérémonies consacrées à Sa plus grande gloire.

Comme la plupart des faits importants se rattachant à l'histoire de l'Eglise, les Congrès Eucharistiques annuels ont pour pays d'origine la France.

C'est dans un lieu de pélérinage célèbre, à Paray-le-Monial, que l'idée en naissait ,en 1873.

Deux cents députés français étaient venus, dans le petit sanctuaire, qui rappelle les visions de la bienheureuse Marguerite Marie Alacoque, vouer, par un acte de consécration spécial, leur patrie au Sacré-Coeur de Jésus. Une personne pieuse, mue par l'inspiration divine, suggéra à son directeur de conscience l'idée première des réunions eucharistiques locales; débuts modestes d'une grande manifestation religieuse périodique destinée à avoir une répercussion dans toute la catholicité.

Cette oeuvre française, devenue internationale par le succès, est intimement liée aux noms illustres de S.S. le Pape Léon XIII, de Mgr de Ségur et du Cardinal Deschamp.

Elle est une des gloires nombreuses de la France catholique, ressource merveilleusement inépuisable de foi et de piété, et l'un de ses titres à l'appellation privilégiée de "Fille aînée de l'Eglise" dont, en tant que nation, elle n'a jamais démérité.

Des vingt congrès tenus précédemment, dix ont eu lieu dans des villes françaises; c'est là un juste privilège en faveur du pays où l'oeuvre a pris naissance.

Filiale de la France catholique, le Canada était tout désigné pour être le théâtre du premier Congrès Eucharistique tenu sur la terre d'Amérique.

Montréal, ville française, a été choisie de préférence et ce pour d'excellentes raisons.

Il est en effet, peu de villes dans le monde qui puissent, sous le triple rapport de leur fondation, de leur histoire et de leur situation religieuse actuelle, se réclamer de plus de liens avec le culte eucharistique, et qui possèdent à la fois des facilités égales pour offrir au Christ par la piété, l'amour et la vénération, un triomphe plus éclatant.

S'il est attesté par chaque page de notre histoire que la découverte de l'Amérique a été le grand événement providentiel de notre ère pour accroître la diffusion de l'Evangile; s'il est vrai que l'établissement des premières colonies au Canada fut avant tout un acte de foi et d'apostolat; un fait particulièrement marquant s'impose, et nos annales en témoignent hautement, c'est que la fondation de l'ancienne Ville-Marie fut dans la pensée même des fondateurs un acte de foi et un acte de foi eucharistique au premier chef.

Après tant d'années écoulées, cette pensée inspiratrice sera l'hommage des pionniers de la Nouvelle-France au Dieu de l'Eucharistie librement adoré sur les rives du St. Laurent.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

Cent années de paix!

Quelques hommes politiques, au Canada et aux Etats-Unis, ont suggéré l'heureux projet de célébrer par de solennelles fêtes nationales, l'anniversaire du traité de Paix, conclu à Gand, en 1814, entre l'Angleterre et l'Union américaine.

Dans un article récent le "Times," de Londres loue fort cette idée et rappelle, à ce propos, que la solution des laborieux et longs pourparlers aboutit la veille même de "Christmas," ce qui inspira à John Quincy Adams ,dans sa lettre annonçant la signature de la paix, cette mémorable phrase: "De tous les jours de l'année, il ne pouvait s'en trouver de plus propice pour prôner la paix et la bienveillance en face de l'humanité."

Au banquet offert aux délégués plénipotentiaires, en 1814, par la municipalité de Gand, un toast fut porté à cette "Cité de la Paix," tant l'enthousiasme était ardent ,et l'on formula l'espoir que ce serait la dernière occasion, qui se produirait entre les deux peuples amis, Américains et Anglais, de sceller un nouveau traité de paix.

Ce souhait, exprimé il y aura bientôt cent ans, n'est plus une espérance; il va devenir une réalité, un fait accompli, et rien de plus naturel que de fêter solennellement ce national anniversaire ,en Angleterre ,aux Etats-Unis et au Canada.

L'empire britannique et la république américaine comptent ensemble plus de cent trente millions de citoyens de race européenne. Leurs longues relations pacifiques offrent un noble exemple au monde civilisé et apparaissent comme le plus heureux des témoignages en faveur de la paix universelle.

Certes de sombres nuages ont parfois obscurci l'horizon. La question des pêcheries, à elle seule, occasionna de sérieux et graves dissentiments entre les deux nations.

Il suffit de relire les termes énergiques et emphatiques avec lesquels John Adams et les Américains de sa génération revendiquaient leurs droits de pêche, pour se convaincre de la fragilité des relations pacifiques et de la possibilité d'une rupture belliqueuse: "Nos pêcheries ne peuvent être abandonnées. Elles ne doivent pas être abandonnées."

Le traité de Gand n'en avait pas fait mention. Cette lacune fâcheuse pouvait engendrer des conflits.

Aussi un accord fut-il conclu quelques années après ,en 1818; il déterminait les rivages des pêcheries, mais passait sous silence les bancs de pêcheries, en sorte que de nouvelles difficultés surgirent ultérieurement et successivement à propos des côtes du Pacifique, de la mer de Bering et du nord de l'Atlantique. Puis vinrent les différends avec le Canada à propos des frontières de l'Alaska.

Le bon sens, l'esprit de concorde prévalurent et firent ajourner les dissentiments. L'arbitrage du tribunal de la Haye fut chargé de prononcer en dernier ressort.

Cette solution, inspirée par un haut sentiment de justice, démontre l'importance progressive, gagnée sur l'opinion publique, par le congrès international de la paix.

Il y a dix ans, à peine, on considérait cette oeuvre, à peine ébauchée à l'heure actuelle, comme une utopie. Et voici qu'elle porte déjà d'heureux fruits!

N'était-il point déplorable de songer qu'une question aussi secondaire que celle des pêcheries pourrait, d'un jour à l'autre provoquer de sanglants et onéreux conflits entre deux grandes nations amies, de race et de langage similaires? N'était-il pas fantastique d'entendre des hommes d'Etat, interrogés sur la cause de vagues dissentiments surgissant entre les deux peuples, répondre ironiquement: "Cherchez le poisson!"

Le tribunal de la paix, à la Haye, par une simple décision, mettra fin à ces conflits en germe.

N'est-ce point un résultat digne de la méditation des peuples civilisés? Ils ont cent fois raison de célébrer les bienfaits de la paix en fêtant les anniversaires des traités tels que celui de Gand.

NOTES ET COMMENTAIRES.

Au moment où l'on parle plus que jamais de l'introduction au Canada des capitaux français, le "Monetary Times" donne des chiffres intéressants sur la valeur actuelle des placements effectués au Canada par notre ancienne mère-patrie.

Voici la liste publiée par notre confrère:

Produits manufacturés. $8,550,000; terres, $4,750,000; prêts sur hypothèques, etc., $35,000,000; valeurs industrielles, chemins de fer et autres, $10,000,000; valeurs municipales ou scolaires $1,000,000.

Au total, $49,250,000 de capitaux français seraient donc placés au Canada.

Les autres nations, à l'exception de l'Angleterre et des Etats-Unis ,ayant des capitaux placés dans notre pays, viennent dans l'ordre suivant:

Allemagne, $16,500,000; Belgique, $5,750,000; Turquie, $3,000,000; Hollande, $1,000,000; Russie, $950,000.

La France tient donc, et de beaucoup, le premier rang; seules l'Angleterre et les Etats-Unis la dépassent sous ce rapport.

Sir Wilfrid Laurier prendra une part personnelle aux cérémonies du Congrès Eucharistique. On annonce même que le Premier-ministre a abrégé la durée de son séjour dans l'Ouest afin de se trouver à Montréal au début de la semaine prochaine.

Sir Wilfrid prendra la parole à une réunion officielle le vendredi 9 septembre.

M. Bourassa, partisan de l'annexion aux Etats-Unis!

Les dépêches nous apprennent qu'au cours d'une tournée de conférences dans les provinces maritimes, M. Bourassa a prôné l'annexion du Canada aux Etats-Unis...

Le chef nationaliste a expliqué que quatre solutions se présentaient pour décider de la destinée du Canada: sa situation actuelle, qui d'après M. Bourassa ne saurait durer, la fédération impériale, solution impraticable, l'annexion aux Etats-Unis et l'indépendance.

"La fédération impériale, a dit notamment M. Bourassa, signifie la création d'un conseil impérial au sein duquel l'influence britannique serait prépondérante; les conditions actuelles sont plutôt favorables à l'annexion aux Etats-Unis.

"La pénétration pour ainsi dire réciproque par les chemins de fer et les lignes maritimes; la mentalité des peuples qui vivent dans des conditions à peu près semblables au point de vue social et industriel, les communications constantes entre les Canadiens et les Américains sont de puissants facteurs favorables à l'annexion."

Reste à savoir ce que pensent les amis de M. Bourassa de cette sortie inattendue?...

La carrière de l'enseignement en Alberta.

Un nombre tout à fait inaccoutumé de jeunes gens se sont fait inscrire pour suivre les cours de l'école normale de Calgary durant l'exercice prochain.

La plupart de ces futurs instituteurs, au nombre desquels sont quelques-uns de nos compatriotes, viennent des provinces d'Ontario et de Québec.

On peut voir dans ce double fait l'indice de l'attraction profonde qu'exerce la carrière de l'enseignement dans l'Alberta sur les instituteurs de l'Est.

Cette attraction s'explique aisément par la différence des salaires obtenus.

Alors qu'en province de Québec on n'hésite pas à offrir à un jeune homme $8.00 par mois, et parfois moins encore à une institutrice, les emplois d'instituteurs en Alberta, rémunérés jusqu'à $800 par an et jamais moins de $600, sont bien de nature à inspirer aux jeunes gens des provinces de l'est le désir de venir instruire les petits Albertains.

La république nègre de Libéria, sur la côte occidentale d'Afrique, qui est au premier rang de l'actualité mondiale par suite des menées annexionistes des Etats-Unis est le dernier refuge de la politique pittoresque.

Le parlement constituerait à lui seul le succès d'un opéra-comique.

La loi institua un député par mille habitants, soit une soixantaine, dont une douzaine à peine siègent régulièrement dans un vieux bâtiment où l'on accède à l'aide d'une échelle, et qui s'appelle "Representation Hill."

Généralement, ces séances sont consacrées à d'interminables parties de cartes.

Deux partis cependant sont bien caractérisés, divisés par leurs opinions économiques: les cacaouettistes et les gingembristes. La suprématie du gimbembre ou des cacaouettes ,en matière fiscale, est âprement disputée.

Pour la confection des lois, les députés s'en remettent aux bons soins de leurs collègues du Sénat, qui, au nombre de quatre, tiennent leurs réunions dans un café, les rats ayant détérioré les baraquements qui leur servent de palais et dévoré leurs archives.

Mais la plupart du temps, ces quatre nègres renvoient d'office l'examen des projets de lois au vice-président de la République dont le seul souci est de repasser toute la besogne à son supérieur hiérarchique.

Celui-ci ,le président de la République ,est le seul qui travaille. Et comme il le fait à peu près tout, ses pouvoirs sont fort étendus.

UN NOUVEAU CONFRERE.

Nous accusons réception du premier numéro du "Patriote de l'Ouest," journal hebdomadaire publié à Duck Lake, Sask.

Le "Patriote," qui se déclare indépendant de tout parti politique, est sous la direction du R. P. Morice, O.M.I.

Nous souhaitons succès à notre nouveau confrère dans la tâche qu'il entreprend.

UN HOMMAGE RENDU A SIR WILFRID.

Durant tout son séjour en Colombie Britannique, le premier-ministre a été l'objet d'un accueil enthousiaste et courtois de la part de la population tout entière.

Les organes du parti conservateur se sont particulièrement fait remarquer par la note sympathique de leurs souhaits de bienvenue.

Voici notamment ce que disait le "Colonist", le principal organe conservateur, dans un article éditorial paru le jour de l'arrivée du Premier-ministre:

"Sir Wilfrid Laurier est le très bienvenu à Victoria. C'est en cette qualité que nous l'accueillons. Pour le moment, nous mettons de côté les différences politiques et déposons les armes de la controverse, pour adresser une cordiale bienvenue à l'homme et à l'homme d'état. Nous avons dans la personne de Sir Wilfrid Laurier un beau type de canadien. Pour lui et pour ceux de sa race, le Canada représente quelque chose, qui n'est pas tout à fait ce qu'est pour nous d'origine britannique, le Canada. Lorsque nous essayons d'apprécier sa politique et d'en découvrir les mobiles, tout spécialement lorsqu'il s'agit des questions relatives à l'empire, nous risquerions de l'apprécier faussement si nous perdions ce fait de vue. Sir Wilfrid ne se lasse pas de prêcher si l'on nous permet l'expression, la doctrine du canadianisme et l'harmonie entre races; nul ne peut hésiter à reconnaître la valeur de cet effort, ni refuser de reconnaître qu'il a accompli dans cet ordre d'idée une grande oeuvre.

"Personne, non plus, n'hésitera à exprimer le voeu quelque soit la durée de son maintien au pouvoir, qu'il nous soit conservé longtemps encore, pour l'intérêt public, afin qu'il puisse employer son magnétisme personnel et son éloquence entraînante à promouvoir un large patriotisme canadien, ainsi qu'à développer parmi ceux qui composent la population du Canada, une foi ferme et résolue dans la valeur des institutions britanniques, comme étant la meilleure forme de gouvernement ici bas que le monde ait réalisé."

PROVINCE OF ALBERTA

COUR SUPREME D'ALBERTA.

Des sessions de la Cour Suprême d'Alberta, en banc et pour l'audition des causes civiles et criminelles, et pour l'audition également de motions ou autres affaires civiles, auront lieu aux endroits et dates ci-après mentionnés.

Quand la date indiquée pour l'ouverture d'une cour ou d'une session est celle d'un jour de congé, telle cour ou session commencera le jour suivant tel congé.

SESSION DE LA COUR SUPRÊME EN BANC:

Edmonton. Troisième mardi de septembre et mars.

Calgary. Premier mardi de décembre et juin.

AUDITIONS DE CAUSES „CIVILES—NON JURY":

Edmonton et **Calgary.**

Premier mardi d'octobre, de novembre, de février, de mars, d'avril, de mai et troisième mardi de juin.

AUDITIONS DE CAUSES CRIMINELLES ET „CIVILES JURY":

Edmonton et **Calgary.**

Troisième mardi d'octobre, de février et de mai.

AUDITIONS DE TOUTES LES CAUSES CIVILES ET CRIMINELLES:

Wetaskiwin. Premier mardi d'octobre et d'avril.

Red Deer. Deuxième mardi de novembre et de mai.

Medicine Hat. Deuxième mardi d'octobre et d'avril.

Mac Leod. Quatrième mardi de novembre et de mai.

Lethbridge. Quatrième mardi d'octobre et d'avril.

Daté à Edmonton ce deuxième jour d'aout 1910.

A. Y. BLAIN,
Député Procureur Général Intérimaire.

Chronique Agricole

L'ELEVAGE DU CHEVAL PERCHERON EN ALBERTA

Les admirateurs de cet excellent produit de l'élevage français qu'est le cheval percheron—et ils sont nombreux en Alberta—apprendront avec intérêt qu'un éleveur de Calgary, M. Georges Lane, vient d'importer dans la province 25 étalons et 75 juments de race percheronne.

Le convoi, qui formait un train spécial, nous était signalé de passage à Winnipeg lundi dernier, et ces superbes animaux ont été débarqués hier à Calgary d'où ils ont été immédiatement conduits sur la ferme d'élevage de M. Lane, à Brooks.

La revue française "La France Chevaline" nous donne d'intéressants détails sur cette transaction, la plus importante qui ait été jamais négociée par un éleveur.

La transaction eut lieu au concours hippique de la "Société Hippique Percheronne de France" qui se tient annuellement au début de juillet à Nogent-le-Rotrou, l'antique capitale de l'ancien duché du Perche.

A ce concours hippique, le plus important dans les annales de la Société, 187 étalons et 200 juments prenaient part.

"La France Chevaline" dit entre autre:

"Un éleveur canadien, M. Georges Lane, de Calgary, Alberta, était au nombre des acheteurs principaux, non seulement en raison du nombre d'animaux achetés mais aussi de leur qualité. C'est ainsi que M. Lane acquit la jument "Docile" ayant remporté le premier prix au concours de 1909 et les juments "Grassouillette" et "Superbe" premier et deuxième prix du concours hippique de cette année.

"Le convoi de 75 juments et de 25 étalons achetés par M. Lane, est parti par train spécial pour Anvers le 1er août, sous la surveillance de M. Louis Aveline, fils du président de la Société hippique Percheronne. Tous ces animaux sont enregistrés dans le "Stud-Book Percheron français."

Notre confrère déclare que jamais encore un tel achat de chevaux percherons n'avait été exporté en bloc et que beaucoup d'éleveurs français déplorent de voir partir un si grand nombre de ces excellents animaux.

Notre compatriote se trouve actuellement le possesseur du troupeau le plus nombreux de chevaux de race percheronne en Amérique.

Cette importation considérable aura une répercussion profonde sur l'élevage du cheval français en Alberta.

Notre province est la mieux adaptée de toute la Confédération à l'élevage des chevaux et il est très important que les meilleures races soient introduites dans nos pâturages.

Le cheval percheron s'adapte facilement à notre climat et il constitue un cheval de trait absolument hors pair.

A ce double titre l'initiative de M. Lane doit être vivement applaudie.

BENEDICTION D'UNE CLOCHE A ST BRIEUX

(De notre correspondant particulier).

Le 14 août 1910 marquera une date dans les annales de la Colonie Bretonne de St Brieux, Sask., On y bénissait la première cloche de la paroisse. Cette cloche, sortie de la Fonderie de Hillsboro, Ohio, pèse 1825 livres. C'est la plus grande du diocèse.

Par une délicatesse toute spéciale, Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Prince Albert avait délégué pour la cérémonie son Secrétaire particulier, le Rév. P. Pascal, O.M.I. Un autel était dressé en plein air contre la charpente de la cloche que l'on avait pour la circonstance couverte de feuillages et de fleurs. Le spectacle est vraiment grandiose: D'un côté la cloche, suspendue dans les airs, revêtue de sa robe blanche ornée de fleurs variées et couronnée d'une splendide corbeille de fleurs, que Madame Blandin, soeur du parrain, avait tressée avec un goût exquis, le tout surmonté d'une croix que notre menuisier, M. Joseph Carfantan a su ajuster de la façon la plus gracieuse. De l'autre, l'autel revêtu de ses plus beaux ornements où l'or et l'argent étincèlent aux doux rayons du soleil. Au premier rang le Parrain et la Marraine de la cloche; ensuite la foule des Fidèles de St. Brieux, de Kermaria, de Flett's Springs, de Melfort, auxquels venaient s'adjoindre quelques frères des religions dissidentes et qui ont tenu, malgré la distance de 25 milles, à assister à cette cérémonie. A une centaine de verges la vue du lac Lenore ajoutait encore à ce coup d'oeil ravissant qu'aurait envié plus d'un artiste dans l'art de la peinture.

La cérémonie commença à 10 heures, par le chant de la Grand' Messe. A l'Evangile, M. l'abbé Le Flock, curé de St. Brieux, adressa quelques mots de bienvenue au Rév. Père Pascal et nous donna ensuite un rapide aperçu de l'histoire de la paroisse. Il nous la montra à sa naissance, il y a six ans, et la compara à un enfant nouveau-né qui réclame les soins les plus délicats. Mais aujourd'hui elle marche seule; on peut dire qu'elle a atteint son adolescence et l'on prévoit que sa jeunesse va être des plus florissantes Une voie ferrée que l'on construit en ce moment au milieu de nous ouvrira, en effet, à cette belle colonie de nouveaux horizons, lui procurera les débouchés pour son commerce et lui permettra de se livrer grandement à la culture et à l'élevage.

La Messe terminée, c'est au tour du Rév. Père Pascal à entretenir la foule des Fidèles du sens qu'il faut attacher à la cérémonie qui se prépare. Pendant une demi-heure, le Rév. Père nous parle de la cloche comme voix de Dieu, et du Ciel, voix de l'Eglise, voix du peuple. Si elle prend part à toutes nos joies, elle partage également nos tristesses et nos deuils. Si le chrétien pieux l'entend avec plaisir, l'indifférent se réveille à son appel et l'impie se tourmente. C'est avec la plus vive attention que les fidèles ont écouté ce magnifique sermon dont ils garderont longtemps le souvenir. Le prédicateur termina en complimentant d'une façon délicate le Parrain et la Marraine: M. Pierre Rocher et Mlle Marie de Goesbriand. Mme Rocher a donné quatre familles à St. Brieux. Toutes sont des modèles de piété et de dévouement à l'église. L'honneur d'être parrain revenait de droit à un membre de cette famille. Mademoiselle de Goesbriand descend de cette vieille noblesse Bretonne qui a su garder ses traditions de foi antique. Elle est la petite nièce de Monseigneur Louis de Goesbriand, ancien évêque de Burlington, Vermont.

Durant la cérémonie de la bénédiction de la cloche, les choeurs des hommes et des femmes n'ont cessé de chanter des cantiques et des psaumes. On suit d'un regard curieux les multiples onctions que fait le prêtre; c'est un peu comme pour le baptême d'un enfant. Mais on voudrait déjà que tout fût terminé; on est pressé d'entendre la voix de cette belle cloche restée muette jusqu'ici. Le célébrant descend de la plateforme, il prend la corde, le premier coup est donné. C'est un son doux, grave, velouté. L'impression est des plus agréables, les figures sont rayonnantes. Vient ensuite le tour du Père Le Floch, du Parrain et de la Marraine. La foule se presse, à son tour, avide de faire résonner l'airain sacré. Les Fidèles profitent de ce moment pour déposer leur offrande. Ils se sont montrés généreux et j'espère que notre bon curé en est satisfait.

Le programme portait que les Vêpres se chanteraient à 7 heures du soir et qu'elles seraient suivies d'un feu de joie et d'un feu d'artifice. Mais le Ciel a d'abord lancé ses éclairs; l'orage venu trop tôt nous valut une forte pluie et empêcha d'allumer les feux préparés sur la place de la Mission. Notre Curé se contenta de donner la Bénédiction du Très Saint Sacrement afin de permettre aux plus éloignés de rentrer promptement chez eux. En quelques mots partis du choeur, M. l'Abbé Le Floch remercia tout le monde et particulièrement ceux qui s'étaient montrés courageux au point de parcourir des distances considérables pour prendre part à la fête. Mais voilà qu'au sortir de la chapelle une petite éclaircie s'annonce. "Fire-work!" cie-t-on d'un côté. Le feu d'artifice! demande-t-on de l'autre. Père Pascal, une fusée au moins! Ah! le bon Père, il n'y put résister. Il avait bien voulu nous faire cadeau du feu d'artifice, c'est donc avec plaisir qu'il le lancera. On applaudit de tout côté. "Encore une autre!" Et une seconde fusée plus belle sillonne les airs. C'est ainsi que de surprises en surprises le Rév. Père a tenu la foule dans l'admiration pendant près de trois-quarts d'heure. Eclats de rire, applaudissements tout se mêlait ensemble à l'adresse de l'habile artificier. Tout le monde voulait lui donner la main et le remercier, et ce n'est qu'après que chaque groupe se dispersa peu à peu emportant de cette fête religieuse le souvenir le plus doux et le plus réconfortant. Les étrangers auront pu apprécier la Foi des Bretons: rendez-vous leur est donné l'année prochaine pour la bénédiction de la nouvelle église; ils sauront ainsi ce que peut une paroisse unie de coeur et d'esprit à son pasteur.

UN TEMOIN.

SOCIETE D'AGRICULTURE DU DISTRICT DE ST-ALBERT

Exposition annuelle à Morinville

Nous rappelons à nos lecteurs que la quatrième exposition annuelle de la société d'Agriculture du district de St Albert aura lieu à Morinville, le vendredi 16 septembre 1910.

$2000.00 seront offerts en prix aux exposants.

On peut se procurer la liste des prix en en faisant la demande au président, M. Emmanuel Rivest, ou au Secrétaire M. O. St. Germain.

Un programme très complet a été préparé pour cette journée d'exposition qui semble devoir remporter un grand succès.

Il y aura des courses de chevaux, courses à pied, joutes de balle-au-camp, souque à la corde, etc.

Le comité d'organisateurs est composé des personnes suivantes:

Arthur Gervais, président; Wm Hergett, vice-président; E. H. Ward, sec-trés.; membres: MM. L. Turgeon, R. Chaput, P. Cyr, Alb. Comeau, F. Morin, A. E. Gagnon, Ed. Loiseau, Jos. H. Meunier, P. Provost, Wm McDonald, T. Maisonneuve et Edouard Chevigny.

VEGREVILLE

Hôpital Général

Les Révérendes "Soeurs de la Charité" de Notre-Dame d'Evron, ont bien voulu accepter de venir faire construire et diriger notre hôpital.

Nos Soeurs arriveront à Végreville le 20 septembre prochain. Une maison pourvue de toutes les améliorations modernes sera mise à leur disposition et dès leur arrivée, elles pourront prendre soin d'une dizaine de malades.

La construction de l'hôpital commencera incessamment. L'édifice mesurera 90 pieds de façade sur 36 pieds de profondeur avec un vaste sous-sol et trois étages.

Nous ne construirons cependant cette année que les deux tiers de l'édifice.

Nous publions aujourd'hui notre quatrième liste de souscription; nous profitons de remercier encore une fois tous nos bienfaiteurs:

Montréal, Rév. P. Hage, O.P., $10.00; Port Arthur, Rév. P. Grenier, S. J., $5.00; St Norbert, La Trappe, $10.00; Québec, Rév. P. Maillard, O.C.R., $2.00; Hamilton, Incubator Co., $5.00; Montréal, Rév. P. Dion, C.S.C., $1.00; Toronto, United Typewriter, $25.00; Végreville, A. Caron, $10.00; Québec, La Trappe, $1.00; St. Boniface, J. A. Sénécal, $10.00; Terrebonne, Rév. A. Michaud, C. S.S., $3.00; Pincher Creek, T. J. Moore, $5.00; Végreville, Z. B. Berlinguette, $25.00; Aug. Hartman, jr. $2.00 St. Hyacinthe, Rév. Soeur M. David Présentation $1.00; Iowa, Mrs McGee, $1.00; Toronto, Don Valley Brick Co., $25.00; Végreville, F. St. Pierre $5.00.

AUG. BERNIER.



COMMISSION DES PECHERIES DU CANADA.

LA COMMISSION des Pêcheries, nommée par le gouvernement du Dominion pour faire une enquête sur les pêcheries de la Saskatchewan et de l'Alberta, siégera aux lieux et dates suivants dans le but d'entendre des dépositions:

Hotel de Ville, Régina, mercredi 7 sept. à 10 heures du matin.

Hôtel de Ville, Régina, mercredi 8 sept., à 10 heures du matin.

Hôtel de Ville, Saskatoon, samedi 10 sept. à 10 heures du matin.

Hôtel de Ville, Saskatoon, lundi 12 sept. à 10 heures du matin

Lanigan, lundi 12 sept à 7 heures 30 du matin.

Lanigan, mardi 13 sept. à 10 heures du matin.

Wynyard, mercredi 14 septembre à 10 heures du matin.

Wynyard, jeudi 15 sept. à 9 heures 30 du matin.

Prince Albert, samedi 17 sept. à 10 heures du matin.

Prince Albert, lundi 19 sept. à 10 heures du matin.

Battleford, mardi 27 sept. à 9 heures 30 du matin.

Bresaylor, mercredi, 28 sept. à 10 heures du matin.

Edmonton, vendredi, 30 sept. à 10 heures du matin.

Edmonton, samedi 1er octobre à 10 heures du matin.

Une deuxième série de sessions aura lieu durant le mois d'octobre à Wetaskiwin, Red Deer, Lacombe, Calgary, Banff, Medicine Hat, Moose Jaw, Lumcden, Fort Qu'Appelle et autres villes. Les dates des séances seront annoncées plus tard.

La Commission sera prête à entendre le stémoignages de toutes les parties intéressées, spécialement des pêcheurs, colons, et autres sur les conditions passées et présentes des diverses eaux locales espèces de poissons, rareté ou abondance époques et lieux du frai, conditions favorables et défavorables, levées, etc. La commission accueillera également toutes suggestions concernant l'augmentation du poisson, l'introduction d'espèces désirables, la restriction des captures, l'usage de filets, le montant raisonnablement permis, la disparition des espèces destructives, et toutes informations que les Commissaires pourront recommander pour améliorer les règlements des Pêcheries aux fins de conserver et d'améliorer les pêcheries des lacs et rivières des deux provinces en général

Des témoignages sur l'état passé et présent des pêcheurs, la question des pêcheries commerciales contre les pêcheries privées (pêcheries des colons) opérations de pêche, sortes de licences ou de permis désirables pour la pêche et les opinions sur la pisciculture et l'implantation des espèces de poissons, sont particulièrement désirés par la Commission.

Toutes personnes qui ont des informations à offrir et qui désirent donner des témoignages seront entendues aux sessions publiques et les documents, pétitions, etc., seont également reçus.

THOMAS H. McGUIRE
EUSTON SISLEY — Commissaires
EDWARD E. PRINCE

RECOMPENSE POUR CHEVAUX PERDUS

Récompense sera donnée à la personne fournissant toute information susceptible de faire retrouver les chevaux suivants:

Cheval brun, marqué 65 sur la hanche droite et V sur la hanche gauche. *Cheval*, couleur *gris-fer*.

Ecrire: WILLIAM SUTHERLAND, 529 Clara Str., Edmonton.

Le vapeur "City of Edmonton" partira du quai de la scierie Walters, à Edmonton, vers le milieu de la semaine prochaine pour une excursion en aval de la rivière, jusqu'à Onion Lake.

Le vapeur fera escale aux différents points en amont de Brosseau.

On prendra des passagers et des marchandises.



Résumé des Règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille, ou tout homme âgé de plus de dix-huit ans, peut prendre comme homestead un quart de section des terres du gouvernement dans le Manitoba, la Saskatchewan ou l'Alberta.

Le demandeur doit comparaître personnellement à l'agence ou à la sous agence des terres du district. Une entrée de homestead peut être faite par procuration, sous certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la soeur du demandeur.

Devoirs.—Au moins un séjour de six mois chaque année sur le terrain et la mise en culture de celui-ci durant un terme de trois ans.

Un possesseur de homestead peut vivre dans un rayon de 9 milles de son homestead, sur une ferme de pas moins de 80 acres possédée et occupée par lui, ou possédée par son père, sa mère, son fils, sa fille, son frère ou sa soeur.

En certains districts un homesteader peut prendre en préemption un homestead dans le voisinage du sien. Le prix d'achat en est de $3.00 l'acre et les devoirs sont les suivants: résidence sur l'un ou l'autre homestead de six mois chaque année pendant six ans, à dater de l'entrée du homestead, et culture sur le homestead de préemption de 50 acres

Un homesteader qui a utilisé son droit de homestead et ne peut acheter de homestead de préemption dans son district, peut en acheter un dans certains districts aux conditions suivantes: **Prix $3.00 l'acre. Devoirs: Résidence** de six mois chaque année pendant 3 ans; culture de 50 acres et construction d'une maison d'une valeur de $300.

CHARBON.—Le droit d'exploitation d'une mine de charbon peut être obtenu pour un terme de vingt et un ans, renouvelable, à raison d'un paiement annuel de $1.00 par acre; en aucun cas une surface de plus de 2,500 acres pouvant être louée à un même individu ou à une compagnie. Un droit royal de 5 cents par tonne sera perçu sur tout charbon vendable extrait d'une mine.

W. W. CORY.
Député ministre de l'Intérieur.

N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

Chronique Locale

NECROLOGIE.

Feu Mme J. Latulippe

Nous apprenons avec regret la mort de Mme Joseph Latulippe décédée dimanche matin à son domicile, route de St. Albert.

La défunte qui était âgée de 71 ans, laisse un mari et cinq enfants pour pleurer sa perte.

Avec elle disparait une des plus anciennes pionnières d'Alberta, doublée d'une femme de bien, unanimement aimée et respectée dans toute la région.

Mme Latulippe était arrivée dans le pays en 1884, avec son mari et ses enfants, venant directement de St. Léon, comté de Maskinongé, Qué. A cette époque la colonisation de l'Ouest en était encore aux débuts difficiles. Aucune ligne de chemin de fer ne pénétrait dans cette partie de la province et le trajet devait se faire depuis Calgary en suivant en voiture le chemin indien. Il fallut 26 journées de marche à la famille Latulippe pour parcourir la distance de Calgary à Edmonton, c'est dire quelles furent les difficultés du voyage et combien la courageuse femme qui vient de mourir, devait avoir en réserve d'énergie et de vaillance pour résister aux difficultés du début de la vie de colon encore accrues par la présence de jeunes enfants.

Quand l'immigration commença à affluer dans le district de St. Albert, la ferme Latulippe et ses hospitaliers habitants furent d'un grand secours aux colons, à leurs femmes et à leurs enfants.

Combien de courages chancelants furent réaffermis par la confiance communicative de Mme Latulippe? Quelle somme de réconfort moral et matériel elle distribua sans compter? Dieu seul le sait.

Chrétienne dans toute l'acceptation du terme, Mme Latulippe fut durant sa longue existence un véritable modèle des vertus familiales qui caractérisent nos Canadiennes-françaises.

Sa mémoire vivra longtemps parmi ses amis ,et ceux-ci sont légion.

La défunte était cousine de feu Ludger Duvernay, l'un des patriotes Canadiens-français qui se rendirent fameux, et du R. P. Harnois, O.M.I., et soeur de M. Léon Harnois, l'un des plus anciens colons de la région.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin à 10 heures à la Cathédrale de St. Albert.

Le service funèbre fut chanté par le R. P. Mérer ,curé, assisté des RR. PP. Philippot et Ladet, comme diacre et sous-diacre.

La cathédrale, tendue de draperies de deuil, contenait une assistance nombreuse et recueillie.

Beaucoup de personnes étaient venues d'Edmonton, de Morinville, de Villeneuve, pour apporter à la famille le témoignage de l'estime dans laquelle elles tenaient la défunte.

Presque toute la population de St. Albert était présente. Plus de vingt voitures étaient allé chercher le corps à la demeure mortuaire. Le deuil était conduit par M. Joseph Latulippe, époux de la défunte et son frère, M. Léon Harnois.

Le choeur de chant de la cathédrale ,assisté des enfants du couvent et de chanteurs de St. Joachim, rendit avec perfection la partie musicale du service.

A l'offertoire, Mlle Levasseur chanta avec son talent habituel un cantique qui émut toute l'assistance: "Au ciel ,au revoir" de Prévost.

Nous avons remarqué parmi l'assistance:

L'hon. Sénateur Roy, l'hon. P. Ed. Lessard; MM. Thos. Lessard, W. Gariépy, O. Tessier, Léger Lambert, J. M. Dechène, Ed. Gariépy, d'Edmonton. MM. L. Boudreau, F. Perron, H. B. Dawson, J. Larue, A. Grenier, F. Varin, D. Chevigny, M. Chevigny, C. Courchène, A. A. Ringuette, J. Bellerive, Georges Gagnon, M. Ouimette, chef de police, Pat. Kelly ,de St. Albert; MM. D. Hébert, de Villeneuve, A. E. Gagnon, de Morinville ,ainsi qu'un grand nombre d'autres personnes dont les noms nous échappent.

Les porteurs étaient MM. L. J. A. Lambert; J. H. Picard; Geo. Roy; N. Asselin; N. St. Jean et W. Gariépy.

A la famille en deuil, le *Courrier de l'Ouest* offre ses condoléances les plus vives et sa sympathie.

LE R. P. LEDUC, O.M.I.

Le R. P. Leduc, O.M.I., vicaire-général du diocèse de St. Albert, est parti la semaine dernière pour l'Est.

Le vénérable missionnaire assistera aux fêtes du Congrès Eucharistique et, vers le milieu du mois de septembre, il s'embarquera à destination de l'Europe.

De passage en Angleterre, le R. P. Leduc rencontrera sa soeur, arrivée depuis peu du Basutoland (Afrique du Sud), où pendant 34 années consécutives, elle fit la classe dans un couvent de soeurs missionnaires.

Le R. P. Leduc et sa soeur sont les deux seuls survivants d'une nombreuse famille. L'année même où le R. P. Leduc quittait la France, à destination du Canada, il y a 46 ans, sa soeur devenait religieuse.

Les deux vénérables missionnaires ne se sont jamais revus depuis cette époque qui date tout près d'un demi-siècle.

EN ROUTE POUR MONTREAL

De nombreux compatriotes nous ont quitté cette semaine, en route pour Montréal, où ils vont assister aux belles fêtes du Congrès Eucharistique.

Ce sont: M. et Mme Oscar Savard, M. et Mme Laurence Garneau, M. Wilfrid Pépin et M. Arthur Poirier, tous de St. Paul des Métis.

M. Arthur Poirier ,autrefois de St. Ambroise de Kildare, comté de Joliette, n'est pas retourné dans l'est depuis 14 années.

Au nombre des personnes nous ayant quitté pour Montréal, citons encore M. et Mme Dieudonné Tellier, Mme et Melle Dagenais, MM. Henri Nobert et Joseph Boisvert, de Morinville.

Nous souhaitons un heureux séjour dans l'est à tous ces voyageurs.

UNE CAUSE INTERESSANTE

L'affaire DesPins-Boileau

Le Juge Noël vient de rendre un jugement dans une cause d'appel qui fit beaucoup de bruit en son temps dans la région de Duvernay et dont l'issue était impatiemment attendue par la population de l'endroit.

Il y a plusieurs mois, M. F. X. Boileau avait été traduit devant le juge de Paix de Warwick, sur plainte portée par M. L. N. Des-Pins ,pour avoir voté illégalement lors d'une élection au Conseil municipal de Duvernay-Brosseau, (L.I.D.)

M. Boileau fut condamné à $10.00 d'amende et aux frais. L'affaire n'en demeura pas là cependant et fut portée en appel; elle fut entendue au mois de mars dernier par le Juge Noël siégeant en cour de district. Le juge réserva alors sa décision.

C'est cette décision qui vient d'être rendue publique. Aux termes du jugement, l'arrêt du Juge de Paix de Warwick est cassé et le plaignant est condamné aux frais.

M. F. A. Morrisson, de Végreville agissait pour M. DesPins; M. F. X. Boileau était représenté par MM. Dubuc et Madore.

M. J. N. Tremblay, ingénieur, qui séjournait depuis plusieurs mois à Edmonton où il s'occupait du réseau téléphonique provincial, est reparti pour Montréal.

M. Tremblay nous assure qu'il reviendra sous peu parmi nous.

Mercredi matin, plusieurs de nos compatriotes sont partis par le G.T.P. pour Montréal, où ils vont assister aux fêtes du Congrès Eucharistique. Ce sont: M. Oscar Tessier et son fils M. Emile Tessier, Melle G. Tessier, qui ne remontera qu'à l'automne, M. H. Martin, M. F. X. Véronneau et M. et Mme S. LaRue, d'Edmonton et M. F. Perron et son fils, MM. Courchène et A. Camiran, de St. Albert et Mme Prince et son fils Antonio, d'Edmonton.

Un télégramme parvenu ici mardi dernier annonçait que Mme Blais, qui était partie pour Montréal ,en compagnie de Mlle Finn, du Juge Noël et de M. L. Dubuc, venait de tomber malade subitement à Régina.

Le Dr Blais est immédiatement parti pour Régina.

M. et Mme Samuel Soucy nous ont quitté pour aller passer l'hiver à Montréal et dans la Nouvelle-Angleterre.

M. S. Soucy se propose durant son séjour dans l'est de faire une active propagande en faveur de l'Ouest.

Nous ne doutons pas que le voyage de M. Soucy, qui est bien renseigné sur le pays et plein d'expérience sur les qualités nécessaires pour y réussir ,nous vaille un bon nombre de colons excellents pour le printemps prochain.

Le Docteur Quesnel, de Daysland, est en ville, cette semaine.

Nous apprenons avec regret la mort du fils de M. Chas May, le contracteur bien connu.

Cet infortuné jeune homme est mort à Wolf Creek ,au cours d'un voyage d'inspection des chantiers de construction de son père, dans l'Ouest.

Nous offrons à M. Charles May nos sympathiques condoléances.

M. Elie Bernard, de Montréal, est de passage à Edmonton. M. Bernard a visité avec grand intérêt nos centres canadiens-français et il viendra s'établir sous peu parmi nous, accompagné de sa famille.

M. et Mme Thos. Lessard, de St. Paul des Métis, sont en visite à Edmonton.

Nous nous réjouissons du succès de notre ami M. J. R. Vincent de la pharmacie Laval, qui vient de conquérir son diplôme de pharmacien avec distinction.

Nos félicitations les plus cordiales au nouveau pharmacien dont le succès réjouira fort ses nombreux amis.

M. W. J. Quinlan, de Winnipeg, agent voyageur des passagers pour le G. T. P. était de passage à Edmonton.

M. Quinlan, que nous avons eu le plaisir de rencontrer, parle avec une égale facilité les deux langues, et est fort sympathique à nos compatriotes.

M. Quinlan est sincèrement étonné des progrès d'Edmonton qui lui font présager une future métropole.

UN MARIAGE.

Nous apprenons le mariage de notre excellent ami, le professeur E. Sonet, avec Melle Marguerite Cola, d'Edmonton.

Le mariage sera célébré aujourd'hui jeudi, à dix heures, à l'église de l'Immaculée Conception.

Nous offrons nos félicitations aux heureux fiancés.

AVIS

Le personnel du bureau de l'évaluateur de la ville est actuellement occupé à remplir les avis d'impôts fonciers qui seront envoyés le 15 septembre.

Le dernier jour jusqu'auquel sera accordé l'escompte de 5 p.c. est le 20 octobre prochain. La saison qui fait que cette date a été avancée cette année et que l'on est venu à la conclusion que le délai du 20 au 31 octobre était nécessaire pour la collection du montant des taxes particulièrement élevé cette année et son dépôt en banquet avant le 31 octobre, dernier jour de l'année municipal financière.

Les impôrts sur les affaires et les revenus devront être payés le ou avant le mercredi 31 octobre, afin de bénéficier de l'escompte de 5 p.c. et d'éviter les frais de recouvrement par voie de saisie.

M. L. MONTPETIT, de St. Emile, désire informer les cultivateurs qu'il possède une presse à foin et qu'il est à la disposition de ceux qui désireraient faire presser du foin. 2sls

UN PRELAT DISTINGUE.

L'archevêque Bourne, prélat distingué d'Angleterre et successeur du Cardinal Vaughan, qui vient assister aux fêtes du Congrès Eucharistique était de passage à Edmonton, mercredi dernier, l'hôte des RR. PP. Oblats.

L'OUEST RECOLTERA 101,-236,413 MINOTS DE BLE

(Suite de la 1ère page)

La Saskatchewan bénéficie d'une récolte splendide selon le rapport du "Free Press." Des 4,-642,000 acres ensemencées, 4,500,-000 donneront un rendement moyen de 15 minots ½ à l'acre.

Le rendement moyen de l'avoine ne dépassera pas 30 minots à l'acre.

Dans la province d'Alberta, les régions sud, où l'étendue en culture est beaucoup plus considérable qu'en Saskatchewan, ont souffert de la sécheresse. Environ un cinquième de la surface totale ensemencée l'an dernier en blé d'hiver (128,170 acres) ne sera pas moissonné. Le rendement du blé d'automne variera de 15 à 45 minots à l'acre. Une moyenne de 20 minots à l'acre semble assez rationnelle.

Dans la région du nord, (districts d'Edmonton, de Végreville, et Odds,) le rendement moyen du blé sera de 30 minots à l'acre.

La récolte d'avoine au sud de la ligne du Transcontinental du G.T.P. a manqué totalement.

Dans les districts du nord la moyenne de rendement de cette céréale atteindra avec facilité 35 minots à l'acre.

SOYEZ VOTRE BOURGEOIS;

plus de 100 moyens de faire de l'argent. Renseignements gratis sur demande. Ecrire Botte postale, 1692, Edmonton, Alta.

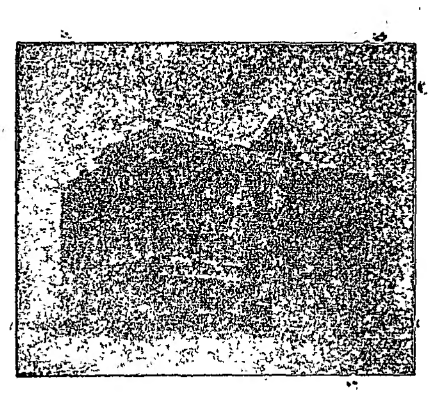
Végreville à St. Paul

MM. Sigler et Richardson, propriétaires de l'écurie "Vegreville Livery, Feed & Sales" désirent annoncer au public que la voiture de poste de Végreville à St. Paul des Métis part de Végreville chaque mardi, jeudi et samedi à 8 heures du matin, et arrive à St. Paul des Métis le même jour à 6 heures du soir.

HEMORRHOIDES GUERIES A LA MAISON.

par la nouvelle méthode interne.

Si vous souffrez d'hémorrhoïdes fluentes, démangeantes, sèches ou protubérantes, donnez-moi votre adresse et je vous dirai comment vous guérir vous-même à la maison par mon traitement interne. Je vous enverrai également un échantillon de ce traitement pour essai ,ainsi que des attestations de gens de votre localité si vous le désirez. Un soulagement immédiat et une guérison permanente sont assurés. N'envoyez pas d'argent, mais parlez de cette offre à vos connaissances. Ecrivez aujourd'hui à Mrs M. SUMMERS, Box 412, Windsor, Ont.



Couvent des Soeurs de la Congrégation des Fidèles Compagnes de Jésus

Rue Picard, Edmonton, Alta,

Le programme des classes comprendra toutes les branches d'une bonne éducation anglaise et française.

Un cours de français, occupant la moitié de la journée scolaire sera donné aux enfants dont les parents en auront manifesté le désir.

Une attention spéciale sera donnée à l'enseignement de l'économie domestique.

Pour tous renseignements s'adresser à

REV. MERE SUPERIEURE.